



RANDONNEE PEDESTRE LIBERTE 2025

LA GRANDE TRAVERSEE DU JURA

Randonnée itinérante en hôtels, auberge et maison d'hôtes
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée



Cette randonnée commence par le Mont d'Or (1463 m). Magnifique panorama sur les Alpes qui invite à la contemplation... vous voilà dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. Des forêts d'épicéas aux combes verdoyantes, l'itinéraire évolue dans cet espace préservé au riche patrimoine naturel. A Mouthe, village bien connu pour ses hivers rigoureux, vous arrivez à la source de la rivière qui a donné son nom au département, le Doubs. Par la suite, Chapelle des Bois, sa Combe et ses deux lacs, nichés entre la forêt du Mont-Noir et les falaises du Risoux. Aux Rousses laissez-vous conter l'histoire de la forêt du Massacre avant de la traverser et imaginez l'oiseau qui vit ici, car si vous foulez son territoire, vous avez peu de chance de le croiser. Le grand tétras qui vit encore dans nos forêts... animal discret et emblématique. Sa présence est le résultat d'un environnement préservé, héritage d'une montagne naturelle et rustique...

JURA RANDO

Beauregard - Cidex 6 - 39370 Les Bouchoux

Tél. 03 84 42 73 17 E-mail : contact@jura-rando.com Site Web : www.jura-rando.com

PROGRAMME

Jour 1 : Accueil à l'hôtel* à Jougne** à partir de 17H.

Jour 2 : Etape rejoignant le village de Mouthe.

Le sommet du Mont d'Or (1461m) et sa ligne de crête magnifique marque le début de cette journée. Le GR rejoint ensuite le val de Mouthe par les très beaux alpages de la Boissau

Nuit en maison d'hôte

Dénivelé : + 720 m, - 780 m

Longueur : 23 km

Horaire : 6H

Jour 3 : Etape rejoignant le village de Chapelle des Bois.

Vous rejoignez Chaux neuve et ses célèbres tremplins de saut à ski avant de vous élever sur le Mont Noir qui permet de basculer sur le village pittoresque de Chapelle des Bois

Nuit en gîte rando plume ou en hôtel** (suivant formule choisie)

Dénivelé : + 400 m, - 250 m

Longueur : 21 km

Horaire : 5 h

Jour 4 : Etape rejoignant le village frontière de La Cure.

Le discret lac des Mortes puis ce sera la traversée de la forêt du Risoux et ses épicéas majestueux. Longues pistes silencieuses qui conduisent au village station des Rousses. Courte liaison par l'ancienne route Royale désormais réservée aux seuls riverains pour rejoindre le hameau franco-suisse de La Cure

Nuit en gîte ou en hôtel*** (suivant formule choisie)

Dénivelé : + 600 m, - 540 m

Longueur : 23 km

Horaire : 5 h 30

Jour 5 : Etape rejoignant le hameau du Manon.

On gagne rapidement les hauteurs de la forêt du Massacre pour un coup d'œil au belvédère des Dappes. La Combe à la chèvre sera à n'en pas douter un des endroits les plus représentatifs du territoire des hautes-Combes qui commence bien là...

Nuit en maison d'hôte

Dénivelé : + 460 m, - 460 m

Longueur : 20 km

Horaire : 4 h 45

Jour 6 : Etape rejoignant le village de La Pesse.

La journée commence par prendre de la hauteur et rejoint la superbe combe d'altitude des Platières et sa vue panoramique sur la haute chaîne des Monts Jura. Après le village des Moussières, l'itinéraire rejoint La Pesse par la Grande Molune

Nuit en auberge

Dénivelé : + 565 m, - 555 m

Longueur : 21 km

Horaire : 5 h 15

Jour 7 : Fin après le petit déjeuner

Voir option de départ

Les horaires indicatifs ont été calculés pour un rythme de 350 mètres de dénivelé à l'heure en montée, 500 mètres de dénivelé à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat.

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de disponibilité des hébergements, modification de l'état du terrain, etc...). Ces modifications vous sont toujours signalées lors de la réservation.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour de votre choix à partir de 17H à l'hôtel à Jougne (25370).

Si vous arrivez en retard : Pour toute arrivée après 19 h merci de prévenir l'hôtelier.

Accès voiture : Plan d'accès sur le site du premier hôtel www.couronne-hotel-jougne.fr

Parking : parking public et gratuit à côté de l'hôtel.

Accès train : Gare TGV de Frasné (25560) à 30 km

Liaison bus TER Mobigo ligne Frasné – Vallorbe, descente à Jougne Mairie (durée 1H – tarif 1.50 €). L'hôtel est à côté de la mairie

Départ Frasné 14H49 – arrivée Jougne 15H45 (tous les jours de semaine et week-end)

Départ Frasné 16H52 – arrivée Jougne 17H47 (le dimanche pendant les vacances scolaires)

www.viamobigo.fr ligne Frasné > Jougne

Gare TGV de Vallorbe (suisse) à 10 km + Liaison par taxi

Accès avion : Aéroport de Genève Cointrin (100 km). Liaison par taxi.

DISPERSION

Le jour 7 après le petit déjeuner

Si vous êtes arrivé par voiture, transfert de retour possible (voir option)

Si vous êtes arrivé en train, voir possibilité ci-dessous pour la gare TGV de Bellegarde sur Valserine

Retour train : gare TGV de Bellegarde sur Valserine à 35 km. Liaison par taxi

Retour avion : Aéroport de Genève Cointrin. Liaison par taxi.

DOSSIER DE RANDONNEE

Il est constitué d'un topoguide FFRP décrivant précisément l'itinéraire, ainsi qu'un dossier carnet de route papier vous précisant chaque étape et hébergement du soir, ainsi que les variantes, et des étiquettes à bagages.

Le topoguide et le carnet de route vous sont envoyés par courrier environ 3 semaines avant votre rando.

Les étiquettes à bagages vous sont remises à votre arrivés au 1^{er} hébergement.

NIVEAU PHYSIQUE



Dénivelé moyen : 595 m

Longueur moyenne : 22.5 km

Horaire moyen : 5 H 30

Maximum : 790 m

Maximum : 25 km

Maximum : 6 H 30

Degré d'attention : Attention et lecture de carte et topo FFRP correcte.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'un fond de cartes IGN 1:50000, d'un topo-guide FFRP, d'un topo-guide rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

HEBERGEMENT

2 niveaux d'hébergements sur cette rando

Hébergement confort

- J1 : Hôtel*** à Jougne – couchage en chambre exclusive de 2 ou 3 lits (sanitaire privé)
- J2 : Maison d'hôtes à Mouthe – couchage en chambre exclusive de 2 à 4 lits (sanitaire privé)
- J3 : Gîte à Chapelle des Bois – couchage en chambre exclusive de 2 à 4 lits (sanitaire palier)
- J4 : Gîte aux Rousses – couchage en chambre exclusive de 2 à 4 lits (sanitaire palier)
- J5 : Maison d'hôte au Manon – couchage en chambre exclusive de 2 à 4 lits (sanitaire privé)
- J6 : Auberge à La Pesse – couchage en chambre exclusive de 2 à 4 lits (sanitaire privé)

Hébergement confort +

- J1 : Hôtel***- à Jougne – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J2 : Maison d'hôte à Mouthe – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J3 : Hotel** à Chapelle des Bois - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J4 : Hotel*** à La Cure - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J5 : Maison d'hôte au Manon - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J6 : Auberge à La Pesse - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

Sur la version confort les serviettes de toilette ne sont pas fournies pour 1 soir.

Sur la version confort + les serviettes de toilette sont fournies chaque soir.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Supplément chambre individuelle pendant la rando uniquement sur la version confort + : 190 € par personne pour les 6 nuits.

Repas :

En demi-pension : dîner, nuitée et petit déjeuner

Option 5 pique-niques possible : + 66 € / pers. (à réserver à l'inscription)

Repas de midi :

Si vous n'avez pas pris l'option pique-niques, il vous sera toujours possible de commander un pique-nique directement à l'étape (en le commandant la veille pour le lendemain matin et en le réglant sur place). Notre carnet de route vous indique jour par jour les possibilités de ravitaillement ou de restauration le long de votre itinéraire.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par véhicule.

Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne, pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 13 kg. Vous ne portez qu'un sac comportant vos affaires pour la journée.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Sac à dos confortable minimum 30 litres (pour la randonnée), chaussures de randonnée, pantalon, chemise chaude, pull chaud / veste polaire, veste étanche ou cape de pluie, short ou bermuda, chapeau pour les têtes sensibles, lunettes de soleil, crème solaire, gourde 1 litre minimum, 1 boîte plastique hermétique 0,3 litre minimum (pour les pique-niques), gobelet, couverts, 1 couteau, papier hygiénique, petite pharmacie, sacs poubelles (2 usages : protection affaires de journée en cas de pluie et poubelle de journée), maillot de bains + bonnet de bain (un hébergement propose une piscine),...

DATES – PRIX

Départ possible à votre convenance tous les jours **du 15 mai au 30 septembre.**

Départ impossible aux dates suivantes :

- Néant

Attention peu de dispo pour Ascension et Pentecôte

Tarifs 2025 :

Version confort

Si 2 ou 3 pers. **865 € /pers.**
Si 4 pers. et + **765 € /pers.**

Version confort +

Si 2 ou 3 pers. **920 € /pers.**
Si 4 pers. et + **825 € /pers.**

Options : à réserver impérativement à l'inscription

Si nous devons rajouter des options après inscriptions, celles-ci sont majorées de 10%

5 pique-niques : **+ 66 € /pers.**

Chambre individuelle pendant la rando : **+ 190 € /pers.** pour les 6 nuits sur version confort +

Transfert de retour à Jougne : **188 €** par voyage

Les transferts sont majorés de 30% les jours fériés et dimanche ainsi qu'après 19H

Les assurances multirisques annulation (Voir CGV)

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 6 demi-pensions + taxes de séjour
- Le transport des bagages à l'étape
- Le topo FFRP GTJ pédestre
- Un carnet de rando
- La trace GPS

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les repas de midi (si vous ne prenez pas l'option pique-niques)
- La navette retour ou les navettes gares
- Les assurances multirisques annulation (option possible)

Pour les assurances, vous trouverez le détail de nos 3 formules dans notre fichier « conditions de vente » accessible sur notre site web à la rubrique inscription et règlement